

CONFÉDÉRATION SUISSE

OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

_① CH 669 083 G A3

(51) Int. Cl.4: G 04 B

47/04

Demande de brevet déposée pour la Suisse et le Liechtenstein

Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

® FASCICULE DE LA DEMANDE A3

21) Numéro de la demande: 1473/87

Requérant(s): Sarcar S.A., Genève

22 Date de dépôt:

15.04.1987

72 Inventeur(s):
Aubry, Gaston Arnold, Veyrier

(42) Demande publiée le:

28.02.1989

Mandataire: Micheli & Cie, ingénieurs-conseils, Genève

Fascicule de la demande

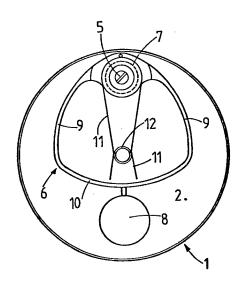
publié le:

28.02.1989

56 Rapport de recherche au verso

(54) Ensemble décoratif, notamment pour montre.

D'ensemble décoratif, notamment pour montre, comporte un boîtier (1) dans lequel est monté pivotant autour d'un pivot (5) décentré un élément oscillant (6) muni de façon diamétralement opposée par rapport au pivot d'une masselotte décorative (8). Il comporte en outre des moyens (11, 12) limitant l'angle d'oscillation de l'élément oscillant afin que la masselotte décorative se déplace en un mouvement de va-et-vient approximativement à l'intérieur d'une ouverture de forme pratiquée dans la face supèrieure du boîier.





RAPPORT DE RECHERCHE

Demande de brevet No.:

Bundesamt für geistiges Eigentum Office fédéral de la propriété intellectuelle Ufficio federale della proprietà intellectuale

CH 1473/87 H0 15298

Catégorie Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes D,Y FR-A-1 046 943 (CURTIL) * Page 1, colonne 2, lignes 7-11,30-39; figure * A Y CH-A- 287 935 (GAZDA) * Page 1, lignes 34-42; page 2, lignes 1-7; figures * A A BE-A- 533 232 (MALICHMANN) * Page 1, lignes 13-20,46-51; figure * A CH-A- 317 189 (SPETZLER) * Page 2, lignes 53-59; figure 6 * A CH-A- 37 637 (CATTIN) * En entier * A CH-A- 37 637 (CATTIN) * En entier * DOMAINES TECIN RECHERCHES (Int.) G 04 B	DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS				
* Page 1, colonne 2, lignes 7-11,30-39; figure * Y CH-A- 287 935 (GAZDA) * Page 1, lignes 34-42; page 2, lignes 1-7; figures * A	Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes			
Y CH-A- 287 935 (GAZDA) * Page 1, lignes 34-42; page 2, lignes 1-7; figures * A BE-A- 533 232 (MALICHMANN) * Page 1, lignes 13-20,46-51; figure * CH-A- 317 189 (SPETZLER) * Page 2, lignes 53-59; figure 6 * A CH-A- 37 637 (CATTIN) * En entier * DOMAINES TECHN RECHERCHES (Int.)	D,Y	FR-A-1 046 943 (CURTIL) * Page 1, colonne 2, lignes 7-11,30-39;			
* Page 1, lignes 34-42; page 2, lignes 1-7; figures * A	Â		9		
A BE-A- 533 232 (MALICHMANN) * Page 1, lignes 13-20,46-51; figure * A CH-A- 317 189 (SPETZLER) * Page 2, lignes 53-59; figure 6 * A CH-A- 37 637 (CATTIN) * En entier * DOMAINES TECHN RECHERCHES (Interpretation)	Υ	* Page 1, lignes 34-42; page 2, lignes	1	·	
* Page 1, lignes 13-20,46-51; figure * A CH-A- 317 189 (SPETZLER) * Page 2, lignes 53-59; figure 6 * A CH-A- 37 637 (CATTIN) * En entier * DOMAINES TECHN RECHERCHES (Int	A		3,4		
* Page 2, lignes 53-59; figure 6 * A CH-A- 37 637 (CATTIN) * En entier * DOMAINES TECHN RECHERCHES (Int	A	BE-A- 533 232 (MALICHMANN) * Page 1, lignes 13-20,46-51; figure *	1		
* En entier * DOMAINES TECHN RECHERCHES (Int	A	CH-A- 317 189 (SPETZLER) * Page 2, lignes 53-59; figure 6 *	1,5 .		
RECHERCHES (Int	A	CH-A- 37 637 (CATTIN) * En entier *	9		
G 04 B				DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)	
				G 04 B	
	-				
		•			
			-	· .	
		·			
		·		•	
Date d'achèvement de la recherche 03-12-1987					

CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

- X: particulièrement pertinent à lui seul
 Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
 A: arrière-plan technologique
 O: divulgation non-écrite
 P: document intercalaire

EPO FORM 1503 03.82 (P0415)

- T: théorie ou principe à la base de l'invention
 E: document de brevet antérieur, mais publié à la
 date de dépôt ou après cette date
 D: cité dans la demande
 L: cité pour d'autres raisons

- & : membre de la même famille, document correspondant

REVENDICATIONS

- 1. Ensemble décoratif, notamment pour montre, caractérisé par le fait qu'il comporte un boîtier dans lequel est monté pivotant autour d'un pivot décentré un élément oscillant muni de façon diamétralement opposée par rapport 5 au pivot d'une masselotte décorative, par le fait qu'une des faces du boîtier est percée d'une ouverture de forme disposée de telle sorte que la masselotte décorative soit visible depuis l'extérieur, et par le fait qu'il comporte des movens limitant l'angle d'oscillation de l'élément oscillant afin que la masselotte décorative se déplace en un mouvement de va-et-vient approximativement à l'intérieur de ladite ouverture de forme.
- 2. Ensemble décoratif selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le boîtier est formé d'une paroi cylindrique fermée d'un côté par un fond sur lequel l'élément oscillant est monté pivotant et de l'autre côté par un couvercle présentant ladite ouvertue de forme.
- 3. Ensemble décoratif selon les revendications 1 ou la revendication 2, caractérisé par le fait que les moyens limitant l'angle d'oscillation de l'élément oscillant sont élastiques, de telle sorte que le mouvement de va-et-vient visible de la masselotte décorative soit amorti.
- 4. Ensemble décoratif selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé par le fait que l'élément oscillant est formé par 25 première forme d'exécution selon la figure 1. deux bras reliés entre eux d'un côté autour du pivot et de l'autre côté par une portion transversale munie de ladite masselotte décorative.
- 5. Ensemble décoratif selon la revendication 4, caractérisé par le fait qu'il comporte deux lames-ressorts montées solidaires en pivotement autour du pivot avec l'élément oscillant, et une butée centrale fixe en contact avec l'une ou l'autre de ces lames-ressorts selon le mouvement de l'élément oscillant.
- 6. Ensemble décoratif selon la revendication 4, caractérisé par le fait qu'il comporte deux tétons fixes et souples disposés de part et d'autre des bras formant l'élément oscillant et qui viennent chacun leur tour en contact avec le téton souple correspondant.
- 7. Montre comportant l'ensemble décoratif selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisée par le fait qu'elle présente un logement destiné à recevoir ledit ensemble décoratif, de telle sorte que la face du boîtier de celui-ci qui présente ladite ouverture soit visible dans au moins une position de la montre.
- 8. Montre selon la revendication 7, caractérisée par le fait que le boîtier de l'ensemble décoratif présente un orifice central traversant pour le passage de l'axe d'entraînement des aiguilles et que la surface externe de ladite face constitue le cadran de la montre.
- 9. Montre réversible selon la revendication 7, caractérisée par le fait qu'elle comporte un verre sur chacune de ses deux faces, par le fait que son mouvement et le boîtier-décor sont superposés, de telle sorte que soient visibles d'un côté le cadran et les aiguilles et de l'autre côté la surface externe présentant l'ouverture de forme du boîtier-décor.

DESCRIPTION

La présente invention concerne un ensemble décoratif, notamment pour montre, comportant un élément de décoration oscillant.

On connaît déjà des articles, tels que des montres, qui sont munis d'éléments décoratifs mobiles. Il s'agit par exemple d'une figurine qui est entraînée en un mouvement oscillant sous l'action par exemple de la roue des secondes à laquelle est reliée mécaniquement, ou bien d'une masselotte tournant sur elle-même et servant simultanément d'organe moteur de remontage et de roue d'un jeu de hasard, comme décrit dans le brevet FR 1 046 943. En outre, la même titulaire a déjà décrit dans la demande de brevet CH 666 380 G une montre comportant au moins un élément de décoration ayant une masse excentrée et montée tournant librement sur 360° autour de l'axe central de la montre.

Le but de cette invention consiste à fournir un ensemble 10 décoratif, notamment pour montre, dans lequel le mouvement oscillant libre d'un élément de décoration confère à cet ensemble un effet esthétique différent de celui des articles décoratifs connus.

L'ensemble décoratif, notamment pour montre, faisant 15 l'objet de cette invention et visant à atteindre le but ci-dessus, présente les caractéristiques définies dans la reven-

Le dessin annexé illustre systématiquement et à titre d'exemple quelques réalisations de l'ensemble décoratif selon 20 l'invention.

Les figures 1 et 2 sont des vues en plan de deux variantes d'une première forme d'exécution dans laquelle l'ensemble décoratif est monté dans une boîte de montre.

La figure 3 est une vue en coupe transversale de la

Les figures 4 et 5 sont des vues en plan d'un détail des deux variantes de la première forme d'exécution selon les figures 1 et 2, en l'absence du couvercle du boîtier-décor.

La figure 6 est une vue en coupe transversale d'une 30 seconde forme d'exécution dans laquelle l'ensemble décoratif est monté dans une boîte de montre réversible.

Dans la première forme d'exécution, l'ensemble décoratif selon l'invention en tant que tel sera décrit en référence aux figures 3 à 5. Il est constitué par un boîtier-décor 1 formé d'un fond 2 et d'un couvercle 3 présentant des parois latérales cylindriques 4. Sur le fond de ce boîtier-décor 1 est monté oscillant librement autour d'un pivot 5, perpendiculaire au plan dudit fond 2, un élément oscillant 6, 6', par l'entremise d'un roulement à billes 7. Le pivot 5 est décentré 40 par rapport au centre du fond 2 et se trouve à proximité de la périphérie de celui-ci. L'élément oscillant 6, 6' présente en outre, disposée de façon diamétralement opposée au pivot 5 une masselotte décorative 8, 8'.

L'élément oscillant 6, 6' est ici formé de 2 bras 9, 9', reliés entre eux d'une part autour du pivot 5 et d'autre part par une portion transversale convexe 10, 10'

Dans la variante de la figure 4, deux lames-ressort 11 sont montées autour du roulement à billes 7 et sont destinées à limiter l'angle d'oscillation de l'élément oscillant 6 en 50 venant en contact à tour de rôle avec une butée centrale 12. Dans la variante de la figure 5, les lames-ressorts 11 et la butée centrale 12 sont remplacées par deux tétons souples 13 disposés latéralement de part et d'autre des deux bras 9' de l'élément oscillant 6'.

Ainsi, au moindre mouvement du boîtier-décor 1, l'élément oscillant 6, 6' est entraîné par le balourd constitué par la masselotte décorative 8, 8' en un mouvement oscillant ou pendulaire autour du pivot 5. Le mouvement oscillant est libre autour du pivot 5, mais l'angle d'oscillation est limité 60 par les lames-ressorts 11 et la butée 12 (figure 4) ou les tétons souples 13 (figure 5); par ces moyens, l'élément oscillant 6, 6' est repoussé élastiquement lorsqu'il arrive en butée, ce qui confère à son mouvement oscillant ou pendulaire un amortissement continu.

Enfin, le couvercle 3 du boîtier-décor 1 présente une ouverture de forme 14, 14' de manière à permettre de voir la masselotte décorative 8, 8' une fois ledit boîtier-décor 1 fermé. Ainsi, pratiquement, ladite masselotte 8, 8' se déplace 669 083 G

en un mouvement de va-et-vient à l'intérieur de la fenêtre 14, 14'

Comme représenté sur les figures 1 à 3, le boîtier-décor 1 peut être incorporé dans une montre comportant une boîte formée d'un fond 15, d'une carrure 16 en trois éléments et d'un verre 17. Une bague 18 est disposée sur le fond 15 et sert de support au fond 2 du boîtier-décor 1, lequel est maintenu en position par un épaulement circulaire que présente la carrure-lunette 16'. Dans le logement situé entre le fond 2 du boîtier-décor 1 et le fond 15 de la boîte de montre, un mouvement de montre (non montré) est disposé, de telle sorte que l'axe d'entraînement des aiguilles passe à travers un orifice 20 traversant le boîtier-décor 1 en son centre, dont la paroi cylindrique constitue la butée 12. Dans cette réalisation, la surface externe du couvercle 3 du boîtier-décor 1 constitue le cadran de la montre.

Quand à la seconde forme d'exécution illustrée en coupe sur la figure 6, elle consiste en une montre réversible dans laquelle un boîtier-décor 21 du même type que ceux décrits en référence aux figures 4 et 5 est incorporé. Ce boîtier-décor 20 21 comporte donc un fond 22 et un couvercle 23, présentant une ouverture de forme 24 destinée à permettre de voir la masselotte décorative 25 d'un élément oscillant 25 monté pivotant autour d'un pivot 27 au moyen d'un roulement à billes 28. La montre reversible comporte une carrure 29 en trois parties, un premier verre 30 et un second verre 31 constituant le fond de la boîte. Le boîtier-décor 21 est plus

particulièrement monté entre ce second verre 31 et une bague interne 32. Le fond 22 de ce boîtier-décor 21 sert en outre de support au mouvement (non montré), disposé dans la chambre 33 de la montre, dont le cadran 34 est sur l'autre face. Comme dans la réalisation de la figure 5, les moyens élastiques sont constitués par des tétons souples 35, disposés de part et d'autre de l'élément oscillant 26.

La montre illustrée présente des moyens d'attache 36 permettant de prévoir un bracelet (non montré) conçu de manière à pouvoir être également réversible. Ainsi, dans la position illustrée sur la figure 6, la montre apparaît pour celui qui la porte comme une montre tout-à-fait classique, le second verre 32 étant alors en contact avec son poignet. Par contre, lorsqu'elle est retournée dans l'autre sens, la montre devient un simple article décoratif, puisque seul apparaît visible à travers ledit second verre 32 la face externe du couvercle 23, et par conséquent la masselotte décorative 25 avec son mouvement de va-et-vient amorti. Le premier verre 30 est alors en contact avec le poignet de l'utilisateur.

Bien entendu, les formes tant de la masselotte décorative, que de la fenêtre permettant de la voir, ainsi que du boîtier-décor lui-même, sont quelconques, et seront choisies essentiellement en fonction de critères esthétiques. De même, la face externe du boîtier-décor ainsi que celle de la
 masselotte décorative peuvent être elles-mêmes munies d'un décor gravé, d'un gillochage, etc, voire de brillants sertis ou fixés de toute autre façon.

30

35

40

45

50

55

60

